



A. FILIATREAU & CIE

EDITEURS-PROPRIETAIRES

FEUILLETON du 'CANARD'

Voyages très extraordinaires

DE

Saturnin Farandoul

Dans les 5 ou 6 parties du monde et dans tous les pays connus et même inconnus de M. Jules Verne.

QUATRIEME PARTIE

ASIE

LA RECHERCHE DE L'ÉLÉPHANT BLANC

En deux heures, les marins furent encore condamnés à avoir la tête tranchée pour avoir pénétré dans les appartements sacrés de la quatrième, de la cinquième, de la sixième et de la septième épouse de première classe.

Cette fois Mandibul quitta la scène et retourna s'informer auprès des épouses sacrées de l'heure du dîner.

—Condamné à avoir sept fois la tête tranchée ! murmurait-il, je sours que j'ai besoin de forces...

Et pendant qu'il dégustait avec les femmes du roi les douceurs d'une petite collation, les juges restés en séance le condamneront avec les autres à subir encore cinq fois la décapitation par le sabre. A la troisième condamnation au supplice du sabre, Tournesol impatient causa un scandale en interrompant la cour par la force.

— Ça ne m'intéresse plus, votre décapitation par le sabre, s'écria-t-il, tachez de trouver autre chose de plus soigné, nous valons mieux que ça !

Séance tenante, le tribunal le condamna personnellement pour les offenses graves à la Majesté Royale au supplice du pal grave précédé de trois cents coups de bâton sur la plante des pieds. L'interprète lui ayant expliqué la chose, Tournesol s'en alla tout fier de cette flatteuse distinction.

L'audience suspendue de midi à trois heures pour le repas et la sieste des juges, se rouvrit avec la même solennité. De trois heures à huit heures du soir, les marins furent condamnés dix-huit fois à être décollés ce qui faisait avec les treize condamnations de la matinée trente et une condamnations à la décapitation, plus



LACHEZ-NOUS!

une particulière pour Tournesol.

Les marins, condamnés à perdre trente et une fois la tête, d'éciaient avec les femmes du roi quand les juges le vèront la séance; ils ne se dérangèrent pas; seuls, Farandoul et Mandibul coururent aux fenêtres pour saluer le tribunal et lui souhaiter une bonne nuit.

La soirée se passa très agréablement dans les appartements sacrés; les huit cents épouses du roi avaient repris leurs petites habitudes les unes faisaient des diânettes de sucreries et de confitures; les autres, aux sons des pianos et des harpes, se livraient aux danses des bayadères. Farandoul et Mandibul étaient l'objet d'attentions délicates de la part de tout le clan des épouses de première classe; on les servait, on leur offrait des rafraîchissements, on agitait au-dessus de leurs têtes d'immenses éventails de plumes,

Mandibul mit toutes les épouses sacrées dans la joie, en organisant une gigantesque partie de colin-maillard qui dura jusqu'à minuit.

Les esclaves glabres se faisaient aussi petits que possible pour ne pas contrarier leurs terribles hôtes. Farandoul était tranquille; les barrières établies aux portes rendaient toute invasion des Siamois impossible, précaution inutile d'ailleurs, puisque les prescriptions solennelles de la religion défendaient sous peine de mort d'entrer dans les appartements sacrés.

Le lendemain matin, à la même heure que la veille, arrivèrent les bonzes de la grande pagode, les ministres et le parasol du roi chargé de représenter le monarque et de présider à sa place.

Avant de commencer, le mandarin de la police rappela les trente et une condamnations à mort prononcées la veille et demanda, parmi les gardes,

des hommes de bonne volonté pour aller appréhender les condamnés dans les appartements sacrés, on avortissant toutefois les volontaires que l'on serait obligé de les décapiter aussi dès leur retour, pour obéir aux lois religieuses.

Il n'y eut aucune hésitation pour les gardes, on ne se consulta même pas et, d'un accord unanime, tout le régiment resta muet devant la proposition.

Le mandarin Nao-ching commença son trente-deuxième réquisitoire. Les bonzes délibérèrent et prononcèrent une trente-deuxième condamnation pour le crime d'avoir pénétré dans les appartements sacrés de la trente-deuxième reine.

Nous n'avons pas l'intention de donner tout au long le compte rendu de ce célèbre procès, cela nous entraînerait trop loin; les lecteurs, désireux de suivre les débats pas à pas, pour-

ront consulter à la Bibliothèque la Gazette officielle de Bangkok, organe du gouvernement siamois; ils y trouveront relatés un à un les incidents d'audience, avec les réquisitoires du mandarin de la police et les plaidoiries de l'interprète siamois, seul défenseur des accusés.

Les débats durèrent vingt-quatre jours pleins sans interruption aucune; le roi de Siam s'était dès le second jour fait représenter par son parasol, mais les marins l'aperçurent bien des fois, caché dans les galeries en face des appartements sacrés, et tentant d'entrer en correspondance par signes avec quelqu'une de ses huit cents femmes. Farandoul veillait, il avait interdit sévèrement toute espèce de communication avec le monarque pour l'amener à des idées plus douces. Cet époux infortuné s'ennuyait profondément dans la solitude; tout l'accablait décidément, son éléphant blanc lui avait été volé, ses peuples murmuraient et pour comble de malheur, ses huit cents femmes étaient séquestrées par des ennemis cruels!

Le vingt quatrième jour, au soir, le mandarin de la police, exténué, après le dernier réquisitoire et la dernière condamnation, fit le résumé des débats. Les nommes Farandoul et Mandibul, leurs dix-sept marins et l'interprète siamois, ayant mérité huit cents fois la mort, étaient condamnés à subir huit cents fois la décollation par le sabre; de plus le marin Tournesol, pour manquement grave à la majesté des juges, devait, préalablement à l'exécution des autres arrêts, recevoir trois cents coups de bâton et subir le supplice du pal grave.

Le mandarin termina; comme il l'avait fait d'ailleurs au commencement de chaque audience, en demandant des volontaires pour extraire les condamnés des appartements sacrés. Inutile de dire qu'à part un jeune gardien poussé au suicide par de cruels obgrins d'amour, personne ne se présenta.

Au moment où le tribunal allait lever la séance, Farandoul prit la parole.

—Merci, huit cents fois merci, honorables bonzes! je ne veux pas abuser de votre temps, mais je dois, avant de vous laisser partir, vous soumettre une petite observation. Nous sommes condamnés à subir huit cents fois la décollation, plus quelques ba-